

Fermeture définitive de la Tour d'observation du général Mangin

Depuis le 19 mai 2025, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a été contrainte de fermer l'accès au site de la Tour d'observation du général Mangin pour des raisons de sécurité. Cela fait suite à la découverte d'un champignon et au temps nécessaire pour mener une expertise complémentaire. En février 2026, à réception de nouveaux éléments actualisant l'expertise et concluant à l'aggravation ainsi qu'à la généralisation des désordres initialement constatés, la CCRV se voit contrainte, à contrecœur, de fermer définitivement la Tour pour des raisons de sécurité.

Historique

Dates repères

19 mai 2025	Fermeture de la Tour Mangin pour maintenance
19 juin 2025	Maintien de la fermeture de la Tour – le diagnostic de la maintenance ayant confirmé le développement d'un champignon fragilisant des éléments de la Tour
18 juillet 2025	Prolongation de la fermeture de la Tour afin de lancer les travaux de confortement au cours de l'été 2025
19 août 2025	Maintien de la fermeture de la Tour : les travaux de confortement ont dû être repoussés en raison des expertises complémentaires demandées par les assurances.
15 décembre 2025	Commande d'une nouvelle expertise par la CCRV

Résultats de la nouvelle expertise commandée par la CCRV

Fin 2025, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a de nouveau sollicité son expert bois et bâtiment à propos de la Tour Mangin afin d'évaluer l'évolution des désordres depuis l'été dernier. En s'appuyant sur les constats de cette évolution, cette mission avait également comme objectif de fournir la visibilité technique et financière nécessaire pour déterminer les décisions à prendre :

- réouverture précédée d'un traitement et d'un renforcement des parties de la structure fragilisées, ou
- fermeture définitive avec probable déconstruction.

Le rapport établi le 18 février 2026 indique clairement que « **les dégradations s'accroissent et se propagent** ». L'expert émet « **un avis défavorable à une possible solution réparatoire pérenne à long terme** » et souligne que « **les taux de dégradation constatés en de nombreux points ponctuels, ainsi que le caractère évolutif de ces derniers, nous obligent à la prudence en préconisant l'interdiction de l'accès à la Tour ainsi qu'à ses alentours directs (mise en place d'un périmètre de sécurité).** »

Compte-tenu de ces conclusions, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a pris, à regret, la décision de fermer définitivement la Tour d'observation du général Mangin et de mettre en place un périmètre de sécurité renforcé. La collectivité lance par ailleurs une procédure juridique afin d'identifier les responsabilités de chacun des acteurs de ce dossier, déterminer les solutions réparatoires et en chiffrer le coût.

À noter : à ce stade de la procédure, le rapport d'expertise ne peut pas être rendu public.

« C'est avec un immense regret, doublé d'une profonde tristesse, que je me vois contraint de décider de la fermeture définitive de la Tour d'observation du général Mangin.

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, sa reconstruction a été une très belle aventure collective, motivée par l'hommage à rendre aux soldats de toutes nationalités qui se sont battus pour notre liberté.

Au fil des ans, ce symbole de notre devoir de Mémoire est devenu un site de visite incontournable pour les habitants du Soissonnais Valois et les touristes. Pendant 8 ans, depuis ses 25 mètres de hauteur, la Tour nous a également permis d'admirer la splendeur et l'immensité de notre forêt de Retz, forêt d'Exception®.

Cette décision de fermer la Tour, que j'assume pleinement et qui sera probablement suivie de sa déconstruction, a été prise en accord avec nos partenaires locaux, l'ONF et le maire de Puiseux-en-Retz, sur le territoire desquels elle a été bâtie.

J'émets le vœu qu'elle puisse, au cours des années à venir, être à nouveau reconstruite. »

Alexandre de Montesquiou,
Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 29 037 habitants
- 10 vice-présidents, 10 membres de Bureau, 82 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués
- une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.



9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX
Tél. 03 23 96 13 01
www.cc-retz-en-valois.fr

Service Communication

Marlène Rollet, Responsable • m.rollet@retzenvalois.fr • 03 23 96 60 17
Emilie Hanat, Chargée de Communication • e.hanat@retzenvalois.fr • 03 23 96 61 38
Sébastien Carrier, Assistant Communication • s.carrier@retzenvalois.fr • 03 23 96 79 67